

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN

CINQUIÈME SÉRIE — TOME I^{ER}

ANNÉE 1907



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1908

L'Institut n'assume aucune responsabilité des opinions émises par les auteurs

DEUX LAMPES EN VERRE ÉMAILLÉ DE L'ÉMIR TOGHAÏTIMOR

(POUR L'HISTOIRE DU SIGNE *HA-NEB-TAOUI* DANS L'ART MUSULMAN)

PAR

M. HERZ BEY.

Parmi les belles lampes de notre Musée arabe, il s'en trouve une exposée dans la vitrine B, sous le numéro 6 A, que nous avons décrite comme suit dans notre catalogue⁽¹⁾ :

LAMPE EN VERRE ÉMAILLÉ. — Inscription sur le col et sur la panse, en lettres d'émail bleu sur fond de verre, au nom d'un personnage Toghaïtimor (ou ToghTomor) mamelouk de Salih, interrompue sur le col en trois endroits, par les armoiries du titulaire, que l'on retrouve également sur le bas de la panse.

برسم المقر الشريف العالی المولوی المالکی المخدمی السیفی طغیتمر الدوادار الصالحی

Pour le compte de Son Excellence le noble, le sublime (suivent les titres) Toghaïtimor, le secrétaire royal du sultan es-Sâlih.

Le blason est inséré dans un espace ménagé sur le verre et comprend un calice gueules, chef et base émail brun. Dans le premier, on trouve peint, en jaune, le signe hiéroglyphique signifiant : « roi de la Haute et de la Basse-Égypte ».

Dans notre catalogue, nous avons apposé à cette description l'annotation suivante :

M. van Berchem (*Corpus*, p. 660-661) donne l'inscription qui se trouve sur cette lampe et l'attribue à l'émir Seif ed-Din Tugaitimor Nadjmi, mamelouk du sultan Malik Salih Ismaïl. Nous voudrions faire sur ce point une

⁽¹⁾ *Catalogue français*, 2^e édit., p. 332.

réserve qui nous est suggérée uniquement par le signe hiéroglyphique du blason, signe qui n'est connu jusqu'à présent dans aucune des armoiries antérieures au règne du sultan Farag, fils de Barkouk; tandis qu'il est très commun au xv^e siècle.

Tugaitimor Nadjmi est mort en 1347. — Les personnages au nom de Tugaitimor, comme l'observe aussi M. van Berchem, sont nombreux; l'un (el-Kailani) a vécu au temps de Barkouk et de son fils Farag. Qui sait si la lampe qui nous occupe n'est pas plutôt de cette époque-là? S'il en est ainsi, le blason serait le plus ancien de tous ceux qui contiennent le signe hiéroglyphique, et devancerait de cinquante à soixante années le plus ancien type de ce genre connu jusqu'à ce jour.

Je voudrais porter ici quelques documents à l'appui de cette réserve, qui se base sur l'opinion que je m'étais faite, à savoir que le signe hiéroglyphique *RA-NEB-TAOUÏ*, qui paraît sur les blasons de nombreux monuments et objets de l'art musulman, fut une particularité exclusive de l'époque des sultans mamelouks circassiens, dont l'avènement eut lieu sur le déclin du xiv^e siècle.

Voyez Rogers bey qui, dans son étude sur le blason chez les orientaux⁽¹⁾, présente neuf blasons avec le signe de *RA-NEB-TAOUÏ*; voyez S. E. Yacoub Artin pacha qui, dans son volume documenté traitant le même sujet⁽²⁾, ne porte pas moins de vingt-huit blasons pourvus du même signe. Des neuf premiers, il y en a quatre, et huit des autres vingt-huit, dont les noms des propriétaires ont pu être identifiés. Ce sont tous des personnages du xv^e siècle⁽³⁾.

⁽¹⁾ *Le blason chez les princes musulmans de l'Égypte et de la Syrie*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2^e série, n° I, année 1881.

⁽²⁾ *Contribution à l'étude du blason en Orient*, Londres, 1902, par S. E. Yacoub Artin pacha.

⁽³⁾ Les armoiries au signe hiéroglyphique illustrées par Rogers bey portent, dans son ouvrage, les n° 26, 29, 31, 33 à 38; celles que nous citons de l'ouvrage de S. E. Yacoub Artin pacha sont marquées des n° 86 à 90 bis, 92 à 98 bis, 99, et 99 bis à 111.

Des neuf premiers on a pu classer les suivants :

N° 26. Rogers bey, après avoir décrit ce blason copié sur un plateau en cuivre, dit que « ce même blason se voit encore conservé sur le portique d'un grand édifice en ruine, près de la mosquée du sultan Hassan, et qui est indiqué sur le plan du Caire,

La seule exception qui viendrait à l'encontre de mon idée, est le n° 31 de Rogers, dont le titulaire, Inâl, Circassien comme les autres, est mort en 1391-1392.

Mais, en vérité, cette exception peut être considérée comme une preuve de plus à ce que j'avance, puisque l'émir Inâl, bien que sa mort ait précédé de quelques années l'avènement au trône des mamelouks circassiens, a vécu dans une époque bien proche de cette dynastie et du xv^e siècle.

En dernier lieu, je mentionnerai cinq blasons qui ne paraissent pas dans

dans la *Description de l'Égypte*, sous le nom de «bain de Bechtak». — On doit s'être trompé en lisant «Bechtâk» le nom de l'émir qui est sculpté sur un long bandeau de l'édifice en question. Le constructeur y est nommé Youchbak ou Yachbak, *يحيبك*, et non pas Bechtâk, *بشتاك*, qui s'écrit avec l'1. Bechtâk qui avait embelli la ville de quelques édifices. On les retrouve encore aujourd'hui dans les restes importants du grand palais dans la rue el-Nahassyn et la charmante porte d'un bain sis à Souk-es-Silâh. Bechtâk a vécu dans le xiv^e siècle, Yachbak dans le xv^e siècle (voir *Bulletin du Comité de conservation des Monuments de l'art arabe*, rapport n° 170, avec 6 planches, concernant le palais de Yachbak). — MAX VAN BERCHEM, *Corpus inscript. Arab.*, p. 439.

Le n° 31 appartenait à un émir, Inâl el-Youssefi, mort en 794 de l'hégire (1391-1392).

Le n° 33 a été copié par Rogers bey sur un chaudron en cuivre dont une inscription lui a permis d'identifier le titulaire. C'était un émir, Djanbalah, qui vivait dans la deuxième moitié du xv^e siècle.

N° 34. Blason identique au n° 33. Il a été copié sur un plat en cuivre qui portait les louanges du sultan Kaïtbaï, ce qui amena Rogers bey à attribuer le blason à ce roi. Je ne partage pas cet avis, car le sultan n'avait pas eu et ne pouvait pas avoir un blason de fonctionnaire. Nous voudrions rappeler à ce propos l'inscription que l'émir Ezbek a fait sculpter sur la façade de sa mosquée ou celle qui se lit sur le mausolée de Soudoun, émir meglis (voir plus loin). Les deux inscriptions expriment des louanges à l'adresse des maîtres des deux constructeurs; la première souhaite la gloire au sultan Kaïtbaï, la deuxième, au sultan el-Gouri. Il s'ensuit, qu'à défaut d'autres inscriptions «le nom d'un sultan suffirait à fixer l'époque à laquelle appartient le monument, mais ce ne serait pas suffisant pour le lui attribuer». (*La mosquée d'Ezbek*, par Max Herz, dans la *Revue égyptienne*, 1889.)

Sur les vingt-huit blasons énumérés par S. E. Yacoub Artin pacha on peut fixer les époques des suivants :

Le blason n° 86 est pris d'un plateau qui porte les titres (il s'agira bien des louanges comme au n° 34 de Rogers bey) du sultan Kaïtbaï.

N° 88. D'une petite mosquée à Hâret es-Saroudja, à Damas. J'ai examiné cet édifice



Gabinetto fotogr. delle R^e Gallerie Uffizi. Firenze.

Lampe en verre émaillé de l'émir Toghaïtimor.
Florence. — Museo nazionale.

Bull. de l'Inst. égyptien, 5^e série, t. I, fasc. 2.



Lampe en verre émaillé de l'émir Toghaïtimor.
Caire. — Musée arabe.

Bull. de l'Inst. égyptien, 5^e série, t. I, fasc. 2.

les ouvrages susdits. L'un sur la lampe de Kânbaï el-Djarkassi (salle XVI, n° 66, du Musée arabe) et qui est même visible sur le plafond de la mosquée érigée, par cet émir, au Caire. (Kânbaï fut régent du royaume de 1442 à 1453⁽¹⁾.) Un autre se voyait sur le plafond de la mosquée de Soudoun el-Kasraoui, au Caire. Soudoun a vécu vers le milieu du xv^e siècle; il était commandant de la Citadelle du Caire sous le règne du sultan Inâl.

Un troisième a été relevé par moi sur la mosquée el-Djakmakieh, à Damas. Dans l'inscription qu'on lit sur la paroi de la mosquée, nous trouvons le nom du titulaire, émir Djakmak el-Daouadâr (le secrétaire). Plus loin, on lit la date de la construction qui est 824 (1421). — Sur une photographie du tombeau de l'émir Kheir bek, à Alep, que M. von Oppenheim m'a communiquée, on distingue clairement un blason portant le signe en question. De la date accompagnant l'inscription sculptée sur la

l'année passée; on l'appelle Tourbet es-Saouâfi, il porte la date 897 de l'hégire (1491-1492).

N° 89. De la loggia, dernier reste du palais Mamaï, au Caire, connue sous le nom de Beit el-Kâdi. Elle porte la date 901 de l'hégire (1496).

Le blason n° 90 se trouve sur un lustre en cuivre jaune, au nom de l'émir Kidjmâs (*Catalogue du Musée arabe*, salle IX, n° 16). Kidjmâs, grand écuyer du sultan Kaïtbaï, est mort en 1487.

Le n° 97 copié sur le linteau d'une porte du palais de l'émir Tâz, qui a vécu vers le milieu du xiv^e siècle, n'est certainement pas de l'époque de la fondation de son palais, car on voit, à première vue, que le linteau y a été muré lors d'une réfection que la porte a subie. Le linteau aura été plutôt apporté, qui sait de quelle bâtisse étrangère, pour remplacer l'ancien linteau endommagé.

N° 100. Du plafond de la mosquée el-Aeini qui vivait dans la première moitié du xv^e siècle.

N° 101. Du sebil du sultan Farag, fils de Barkouk. Il a régné de 1399 à 1412. Le blason est en marbre blanc et l'emblème y est incrusté en pierre rouge et bleue. A noter que le dessin est placé verticalement, exemple unique parmi tous les blasons de ce type.

N° 104. Ce blason copié d'un flacon émaillé est accompagné d'une inscription qui, d'après S. E. Yacoub Artin pacha, viserait le sultan Farag.

N° 107. Pris sur un cuivre portant une inscription au nom d'un émir, Demerdâche. Yacoub Artin pacha mentionne deux personnages auxquels le blason peut être attribué, tous les deux ont vécu vers la fin du xv^e siècle.

⁽¹⁾ Ce blason est reproduit par S. E. Yacoub Artin pacha dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1888: *Trois différentes armoiries de Kaïtbaï*.

façade, on lit aisément 920, qui, dans l'hégire, correspond à l'année 1514 de notre ère⁽¹⁾.

Enfin, un autre blason, pareil au n° 88 de l'ouvrage de S. E. Artin pacha, est intercalé plusieurs fois dans l'inscription qui entoure le tambour du dôme d'un mausolée sis aux tombeaux dits des « Mamelouks ». On lit que le constructeur du monument est es-Seifi Soudoun, émir meglis. Les phrases, exprimant des vœux à l'adresse du sultan el-Ghourî, et qui se lisent sur une paroi de l'édifice, nous permettent encore de le placer au xv^e siècle.

Ce sont là des preuves évidentes ! Nous ferons seulement remarquer que, dans toutes nos nombreuses recherches, nous n'avons jamais rencontré un objet blasonné au signe hiéroglyphique dont l'attribution au xv^e siècle pût être douteuse. S. E. Yacoub Artin pacha a déjà admis cette théorie dans son ouvrage précité⁽²⁾; quant à moi, je l'ai toujours considérée comme indiscutable⁽³⁾.

Et voilà qu'un document nouveau vient troubler notre conviction ! C'est une lampe conservée dans le « Museo Nazionale » de Florence, de laquelle j'espère avoir occasion de vous entretenir prochainement, et faisant partie de la riche collection léguée par le Lyonnais Louis Carrand. Je dois à l'obligeance du diligent conservateur du « Museo », le docteur Giovanni Poggi, d'être à même de vous présenter une photographie et de vous donner une description détaillée de cette lampe.

Au premier coup d'œil, j'y ai immédiatement découvert une inscription pareille à celle de la lampe de notre Musée dont je vous parlais tout à l'heure. La lampe du « Museo Nazionale » est haute de 0 m. 355 mill. et son diamètre supérieur est de 0 m. 23 cent.; elle est, par conséquent, tant soit peu plus petite que sa sœur du Caire qui est haute de 0 m. 39 cent. et dont le bord du col a un diamètre de 0 m. 265 mill.

Les deux lampes sont identiques par la forme et le dispositif de leurs éléments décoratifs. Sur l'une comme sur l'autre, le col et la panse sont couverts d'inscriptions; sur les deux, le col porte des lettres d'émail bleu

(1) Kheir bek.

(2) *Op. cit.*, p. 114.

(3) *Catalogue français*, 2^e édit., p. 190, n° 22.

sur fond de verre, et, au milieu des lettres sont insérés trois médaillons renfermant l'armoirie; sur la panse, des lettres, ménagées dans le verre sur fond en émail bleu sont interrompues par les six anses. L'armoirie se répète trois fois sur le bas de la panse; ses meubles sont identiques : calice sur la fasce et le signe hiéroglyphique au chef.

Jusqu'ici, aucune différence apparente entre les deux objets. Cependant on en constate une consistant dans le coloris des parties du blason, et qui peut être due à un oubli de l'émailleur de la lampe du Caire qui a omis de mettre le blanc sur la fasce et sur le signe hiéroglyphique. Une différence plus sensible est à remarquer dans le texte même de l'inscription qui, pour la lampe du Caire, répète, sur le col et sur la panse, la phrase invariée : « Pour le compte de Son Excellence, le noble, le sublime, le seigneurial, el-Mâlki le bien servi, es-Seifi, Toghaïtimor, le secrétaire royal du sultan es-Sâlih », tandis que, sur la lampe de Florence, cette inscription, figurant sur la panse seulement, est plus détaillée, et le col porte simplement des versets du Koran (le commencement du 256^e verset du 2^e chapitre⁽¹⁾) :

الله لا اله الا هو الحي القيوم لا تاخذه سنة ولا نوم

Dieu est le seul Dieu; il n'y a point d'autre Dieu que lui le Vivant, l'Éternel. Ni l'assoupissement, ni le sommeil n'ont de prise sur lui.

L'inscription de la panse qui sera pour nous d'un intérêt inappréciable, présente quelques légères inexactitudes d'orthographe, témoins tout au plus de quelque négligence. Mais ces défauts n'entachent point les mots principaux. La voici :

ما عمل برسم المقر العا لى المولى⁽²⁾ امير⁽³⁾ لكبيرى السيفى⁽⁴⁾ طعنم النجمى

الداود ار الملكى الصالحى عز الله نصره

Parmi les objets faits pour Son Excellence, l'auguste, le seigneurial, le grand émir es-Seifi, Toghaïtimor el-Nadjmi, le secrétaire royal (du sultan) es-Sâlih; qu'Allah répande sa gloire!

(1) KAZIMIRSKI, *Le Koran*, Paris, 1906.

(2) Cette lettre qui affecte la forme de *ر* devait être un *ى* et être placée après امير.

(3) Ici il manque un *ل*.

(4) Cet *ل* est de trop.

Messieurs, vous avez déjà relevé le mot qui à lui tout seul affirme un fait et supprime toute hésitation! «Toghaïtimor el-Nadjmi»! Voilà donc que notre émir est bien le Toghaïtimor proclamé par M. van Berchem! Voilà du coup un blason portant hiéroglyphe, auquel aucune argumentation ne pourra enlever sa prétention d'appartenir au XIV^e siècle, mieux encore, à la première moitié du XIV^e siècle, puisque nous savons que Toghaïtimor est mort en 1347!

Ici la question se pose : Par quel hasard fortuit le hiéroglyphe de l'Égypte pharaonique reparait-il dans les manifestations de l'art musulman au moyen âge?

Au fait, s'agit-il bien d'une coïncidence fortuite par laquelle un signe décoratif quelconque fut la répétition de l'ancien hiéroglyphe, devons-nous admettre que la connaissance et l'usage des hiéroglyphes se soient propagés jusqu'au XIV^e siècle de l'hégire, ou bien supposons-nous avec M. Maspero qu'on ait emprunté le signe aux anciens scarabées «sans en savoir la valeur exacte, comme signe de bon augure». Je viens de citer les paroles de notre illustre Président honoraire telles qu'elles sont rapportées dans l'ouvrage de S. E. Yacoub Artin pacha. Avant eux, déjà, Rogers bey s'était heurté à cette question. Dans cette enceinte, il exposa jadis son avis en disant textuellement : «Les prêtres coptes ou une corporation quelconque doivent avoir conservé une connaissance partielle de la valeur des signes hiéroglyphiques, et avoir suggéré aux princes musulmans l'adoption de ce titre royal dans sa forme primitive⁽¹⁾».

Après vous avoir exposé l'avis de ces deux autorités, je préfère moi-même m'abstenir! . . .

Coïncidence fortuite . . . réminiscence vague . . . ou bien tradition consciente? . . . Peut-être l'avenir nous réserve-t-il la réponse désirée avec la découverte d'autres documents ignorés jusqu'ici! Ce qui aujourd'hui peut être considéré comme définitivement acquis, c'est que le point de départ, jusqu'ici attribué à l'usage du signe *RA-NEB-TAOUÏ* dans les blasons musulmans, se trouve reporté d'un demi-siècle en arrière, par l'intéressant document de Florence.

MAX HERZ BEY.

⁽¹⁾ *Op. cit.*, p. 112.